

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 01 AVRIL 2015

Présents : ABRANOWITCH S. – BOUTET S. – BUCHET C. - CHABROL J.E. - CHERPRENET S. – COUSIN L. - DA SILVA PINTO Th. – DUMAS S. - FARDINI M. – GALLEAZZI J. - LAURENT S. – MARCHAND P. - PENAUD J.P. – PIAT J. – PICARELLI V. – PORTIER Ph. – SIMON D. - TABOURET V. - VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : DUMONT S. – GODET V. - LAPARRA L. – TRAN V. -

.....

1-Approbation des comptes de gestion :

Les comptes de gestion de la commune, du service assainissement et de l'accueil périscolaire ont été approuvés à l'unanimité.

2- Vote des comptes administratifs :

L'assemblée a validé, à l'unanimité, les résultats de clôture de l'exercice 2014, faisant ressortir :

- pour la commune, **un excédent de 94 714,60 €**
- pour le service annexe d'assainissement, **un excédent de 10 553,89 €**
- pour l'accueil périscolaire, **un excédent de 14 873,67 €**

3- Affectation des résultats de l'exercice 2014 :

Les propositions d'affectation des résultats 2014 des trois établissements budgétaires ont été acceptées à l'unanimité.

4-Vote des budgets :

Les budgets 2015 ont été votés à la majorité et s'équilibrent comme suit :

Pour la commune :

- en section de fonctionnement à **2 275 517 €**
- en section d'investissement à **1 697 804 €**

Pour le service assainissement :

- en section d'exploitation à **233 518 €**
- en section d'investissement à **362 740 €**

Pour l'accueil périscolaire :

- en section de fonctionnement à **123 130 €**

Les taux de fiscalité locale ont été votés identiques à ceux de 2014, soit :

Taxe d'habitation : **20,92** %, foncier bâti : **17,43** %, foncier non bâti : **38,77** % et cotisation foncière des entreprises : **21,81** %

La redevance assainissement a été fixée à **2,75** €/m³.

5-Demandes de subventions au titre de la répartition des amendes de police :

Un dossier de demande de subvention au Conseil Général dans le cadre de la répartition des amendes de police va être déposé pour aider au financement de travaux de sécurité routière rue des Vignes, rue de la Patarienne et au village de Beaumont pour un coût total de 72 017 € HT, pour le renouvellement et l'acquisition de panneaux de signalisation routière pour un coût de 4 845,55 € HT et l'acquisition d'un abri bus qui sera installé à Courtioux pour 4 537 € HT.

6-Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE):

➤ Transfert des droits aux certificats d'économie d'énergie.

Les demandes de certificats d'économie d'énergie seront déposées par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier pour le compte de la commune afin de négocier au mieux leur valeur.

➤ Groupement d'achat électricité.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par le SDE de l'Allier afin de respecter l'obligation de mise en concurrence à compter du 1^{er} janvier 2016 pour les sites professionnels dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA.

➤ Devis de travaux.

Plusieurs devis établis par le SDE ont été validés à l'unanimité augmentant la contribution aux travaux 2016 de 11 840 €. La programmation regroupe l'éclairage public rue de la République, rue des Desaix à Fleuriel, la dissimulation des réseaux de la Grand'rue, l'installation de la borne de recharge pour véhicule électrique, le renouvellement des foyers vétustes et le renforcement du réseau basse tension à La Madeleine.

7-Attributions de subventions :

Cinq attributions de subventions ont été votées à l'unanimité :

- 372,82 € à l'Allier à Livre Ouvert
- 240 € à la Fédération départementale des Groupements de Protection des Cultures et de l'Environnement
- 229 € à l'association des Musées Bourbonnais
- 1 000 € à l'association Pays Huriel Santé
- 1 500 € à l'Union des Commerçants du Pays d'Huriel pour l'organisation de la rencontre des Arts à Huriel le 31 mai.

8-Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013 :

Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif imposé par le code général des collectivités territoriales et établi par les services municipaux pour l'année 2013, a été adopté à l'unanimité.

9-Règlement intérieur de l'accueil périscolaire : demande de modification :

A la demande des services de la CAF, le règlement intérieur de l'accueil sera modifié à l'article 3 par l'ajout de la phrase « Toute heure commencée sera comptabilisée dans la limite de l'amplitude d'ouverture de l'accueil périscolaire et de loisirs ».

10-Convention pour le suivi et l'entretien des poteaux incendie :

Une convention sera signée avec le SIVOM Eau et Assainissement Rive Gauche du Cher lui confiant le suivi et l'entretien des poteaux incendie moyennant un coût de 24 € HT augmenté de 2 € au bénéfice du SIVOM.

11-Convention d'honoraires d'un avocat :

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'honoraires établie par Me PRADILLON fixant la rémunération annuelle à 2 400 € HT.

12-Balade contée du 24 avril 2015 : signature d'un contrat

Nathalie THIBUR a été retenue par la commission des festivités pour animer la balade contée du 24 avril 2015, son cachet s'élève à 409 €. Le conseil municipal entérine la décision de la commission et autorise le maire à signer le contrat correspondant.

13-Assistance à l'élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée :

Parmi les prestataires consultés pour l'aide à l'établissement de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui doit être transmis en Sous-Préfecture avant le 27 septembre 2015, le conseil municipal a retenu la proposition de Bureau Veritas au tarif de 3 735 € HT.

14-Convention de prestation de services pour les visites du Donjon de la Toque et du musée :

Afin de permettre au personnel de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel d'effectuer les visites du Donjon de la Toque, une convention de prestation de service sera signée avec cette dernière.

15-Contrat d'aide financière de la CAF :

Le maire est autorisé à signer une convention avec la CAF pour valider une aide au financement de la construction du futur accueil périscolaire d'un montant de 131 545 €.

16-Convention de mise à disposition de locaux à l'AFPA :

Une convention sera signée avec l'AFPA afin de lui permettre l'utilisation de la salle du 1^{er} étage de la Maison du Temps Libre du 1^{er} avril au 30 juin 2015 et du 1^{er} septembre au 30 novembre 2015 moyennant une participation de 350 € par mois.

17-Acquisition d'une parcelle : proposition de Mme PEYROUX :

Le conseil municipal a accepté la proposition de Mme PEYROUX relative à la cession à l'euro symbolique de la parcelle AA 332 située impasse Grand'rue lui appartenant dans le but de mettre en place un point de retournement.

18-Dénomination d'un chemin :

Afin de faciliter les livraisons et de permettre aux riverains du chemin reliant la rue des Musardes au chemin des Caves, il a été décidé à l'unanimité de donner le nom de « Chemin de la Pelletarde » à cette voie.

19-Affaires générales :

- Le maire informe l'assemblée de la signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec l'Agence d'Architecture H&N pour la construction de l'accueil périscolaire.
- L'assemblée est invitée à réfléchir au transfert de la compétence « Nouveaux programmes immobiliers dans le domaine de la santé » à la Communauté de Communes en vue d'une prochaine réunion.
- Jean-Elie CHABROL fait le point sur l'arrivée prochaine d'un nouveau médecin sur le territoire.
- Le maire se félicite du bon fonctionnement de la commission de propagande mise en place dans le cadre des élections départementales et remercie plus particulièrement Christiane FERRANDON pour sa contribution.
- L'arrivée de M. GUILLEMAUT Patrice, nouveau gérant d'Intermarché contact et les nouveaux horaires du magasin sont communiqués à l'assemblée.
- Le maire récapitule les manifestations 2015 validées par la commission.
- Une proposition de convention émanant de RJFM sera étudiée par la commission des festivités.
- Le maire rappelle la mise en place de la plateforme « Acheter à Huriel » et l'inscription de 2 commerçants huriélois sur le site.

La prochaine réunion est fixée au mardi 5 mai à 19 heures.